

**TABLE DES MATIERES**

1. DIRECTEUR DU BEA.....	1
2. CHEF DE DÉPARTEMENT DES INVESTIGATIONS ET DES ANALYSES .....	1
3. CHEF DE BUREAU DES INVESTIGATIONS SUR LES PROCÉDURES .....	1
4. CHEF DE BUREAU DES INVESTIGATIONS MATÉRIELLES .....	1
5. ENQUETEUR TECHNIQUE .....	1
6. ENQUETEUR TECHNIQUE – NAVIGABILITE.....	1
7. ENQUETEUR TECHNIQUE – EXPLOITATION TECHNIQUE DES AERONEFS.....	1
8. ENQUETEUR TECHNIQUE – NAVIGATION AERIENNE ET AERODROMES .....	1
9. ENQUETEUR DESIGNE.....	1
10. REPRESENTANT ACCREDITE .....	1
11. ENQUETEUR DE PREMIÈRE INFORMATION .....	1
12. SPÉCIALISTES EN MÉDECINE ET FACTEURS HUMAINS .....	3
13. AGENT EN POSTE À LA PERMANENCE H24.....	1
14. DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF, JURIDIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE .....	1
15. CHEF DE BUREAU DES FINANCES ET DE LA LOGISTIQUE.....	1
16. CHEF DE BUREAU ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE .....	1
17. CHEF DE DÉPARTEMENT DES RELATIONS PUBLIQUES .....	1
18. CHEF DE BUREAU DE L'INFORMATION .....	1
19. CHEF DE BUREAU DE LA COMMUNICATION .....	1

**1. DIRECTEUR DU BEA****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- Ingénieur aéronautique ou équivalent ; ou
- Technicien supérieur de l'aviation ou équivalent ; ou
- Détenteur d'une licence professionnelle en aéronautique (technicien de maintenance aéronautique, agent technique d'exploitation, contrôleur de la circulation aérienne, personnel navigant de cabine, personnel navigant technique)

Disposer au moins d'une expérience professionnelle suivante :

- huit (08) ans d'expérience dans un domaine opérationnel de l'aéronautique (la conception, la construction, la gestion du maintien de navigabilité, la maintenance ou l'exploitation technique des aéronefs, les services de la navigation aérienne, l'exploitation des aéroports) ou dans la supervision de la sécurité aérienne,
- dont au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des enquêtes techniques sur les accidents et incidents d'aviation civile, et
- avoir conduit au moins deux enquêtes techniques

**II. ACTIVITES**

Politique, réglementation et coopération institutionnelle

- participer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat relative à l'aviation civile, notamment en matière d'enquête sur les accidents et incidents d'aviation ;
- coordonner la participation du BEA à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires en matière de gestion de la sécurité et d'enquêtes sur les accidents et les incidents d'aviation civile ;
- établir des relations de coopération avec d'autres autorités d'enquêtes et organismes relatifs aux enquêtes sur les accidents et les incidents d'aviation ;

Gestion des enquêtes techniques

- établir les politiques et les procédures relatives à l'ouverture, la conduite, la délégation, la réouverture ou la participation aux enquêtes sur les accidents et les incidents d'aviation civile ;
- assurer la notification des accidents et incidents d'aviation ;
- ouvrir, organiser, conduire des enquêtes sur les accidents et les incidents d'aviation civile ;
- décider et organiser la participation ou la délégation des enquêtes techniques conduites par d'autres autorités d'enquêtes ou organismes régionaux d'enquête ;
- réouvrir des enquêtes sur les accidents et les incidents d'aviation, si les circonstances l'exigent ;
- fixer le champ d'investigation et les méthodes des enquêtes techniques ;



- mettre en place les équipes d'enquête lors de la conduite des enquêtes techniques par le BEA et de sa participation aux enquêtes techniques conduites par d'autres autorités d'enquête ou organismes régionaux ;
- désigner l'enquêteur désigné ou le représentant accrédité lors de la conduite des enquêtes techniques ou la participation du bureau aux enquêtes techniques ;
- gérer les risques de conflits d'intérêt lors des enquêtes techniques ;
- gérer la base de données des accidents et des incidents d'aviation civile ;

#### Gestion des ressources humaines

- nommer et habilitier les enquêteurs techniques et les enquêteurs de première information conformément à la réglementation en vigueur ;
- gérer la formation et le renforcement des capacités du personnel ;

#### Fonctionnement administratif et financier

- préparer le budget dont il est le principal ordonnateur, les rapports d'activités, ainsi que les comptes et les états financiers qu'il soumet au Ministre pour approbation ;
- procéder aux achats, passer et signer les marchés, les contrats et les conventions liés au fonctionnement du BEA, en assurer l'exécution et le contrôle dans le respect du budget et conformément à la réglementation en vigueur ;
- veiller à la bonne application des procédures techniques, administratives, financières et comptables ;
- élaborer les programmes et les rapports d'activités ;

#### Représentation et missions générales

- coordonner l'assistance du bureau aux victimes d'accidents de l'aviation civile et de leurs familles ;
- représenter le BEA dans tous les actes de la vie civile ;
- accomplir tous les actes et opérations relatifs aux missions du bureau des enquêtes et de prévention des accidents et des incidents d'aviation.

### III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)		X	



Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité			X	
<b>Conditions de travail</b>				
Poste isolé			X	
Travail d'équipe		X		
Mobilité et déplacement :		X		
Travail en extérieur			X	
Travail prolongé sur écran		X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :				X
Contraintes Psychologique (à préciser) :			X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières		X		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>				
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable			
<b>Matériels :</b>				
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Formations prévues par le programme de formation de le BEA				
<b>VI. RELATIONS</b>				
<b>Relations hiérarchiques</b>				
Supérieur direct	Ministre de l'aviation civile			
Personnel encadré	Personnel du BEA, enquêteurs techniques, enquêteur de première information			
<b>Fonctionnelles</b>				
Internes				
Externes				

**2. CHEF DE DÉPARTEMENT DES INVESTIGATIONS ET DES ANALYSES****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- Ingénieur aéronautique ou équivalent ; ou
- Technicien supérieur de l'aviation ou équivalent ; ou
- Détenteur d'une licence professionnelle en aéronautique (technicien de maintenance aéronautique, agent technique d'exploitation, contrôleur de la circulation aérienne, personnel navigant de cabine, personnel navigant technique)

Disposer au moins d'une expérience professionnelle suivante :

- avoir 07 ans d'expérience dans un domaine opérationnel de l'aéronautique (la conception, la construction, la gestion du maintien de navigabilité, la maintenance ou l'exploitation technique des aéronefs, les services de la navigation aérienne, l'exploitation des aéroports) ou dans la supervision de la sécurité aérienne ; ou
- avoir effectué au moins 1500 heures de vol pour les détenteurs d'une licence de pilote

**II. ACTIVITES**

Activités d'enquête technique

- Organiser la permanence opérationnelle du BEA ;
- Constituer les équipes d'enquête et coordonner leur déploiement sur site ;
- Conduire les enquêtes techniques menées par le Bureau et participer à celles organisées par d'autres États impliquant la République du Congo, conformément aux normes internationales ;
- Lire et exploiter les données des enregistreurs de vol et au sol ;
- Analyser le fonctionnement des systèmes embarqués, les performances des aéronefs, et les systèmes organisationnels et de gestion de la sécurité ;
- Examiner, sur site ou en laboratoire, les ensembles mécaniques, éléments de structure, équipements et moteurs ;
- Assurer le transport, la traçabilité et la protection des pièces et éléments prélevés lors des enquêtes ;
- Participer à l'analyse des risques et à la mise en œuvre des mesures de sécurité sur les lieux d'accidents ou d'incidents ;
- Conduire des analyses approfondies sur les événements de sécurité de l'aviation civile.

Documentation, veille et réglementation

- Participer à la veille réglementaire et à l'élaboration de la réglementation en matière de sécurité de l'aviation civile et d'enquêtes techniques ;
- Élaborer et tenir à jour la documentation technique du BEA relative aux enquêtes (procédures, guides, référentiels) ;
- Classifier et notifier les événements de sécurité conformément aux exigences réglementaires ;



- Gérer la base de données des événements de sécurité ;
- Exploiter les données et enseignements issus des enquêtes pour orienter les actions de prévention.

## Coordination et partenariats

- Coordonner l'appui technique aux équipes d'enquête ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des protocoles de coopération avec d'autres organismes nationaux et internationaux ;

## Ressources humaines et matérielles

- Participer à la sélection des enquêteurs techniques et suivre la validité de leurs habilitations ;
- Participer au développement des compétences des enquêteurs de sécurité aérienne (formations, retours d'expérience, accompagnement) ;
- Participer à la sélection du matériel d'enquête et des équipements de protection individuelle adaptés aux missions du personnel.

## Suivi et conservation des données

- Assurer la conservation, la protection et la traçabilité des informations documentées et enregistrements liés aux enquêtes ;
- Suivre l'application des recommandations de sécurité formulées par le BEA.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)	X		
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité	X		
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		X	
Travail d'équipe	X		
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran	X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	



Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel Véhicule d'intervention sur site		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation de le BEA			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Directeur du Bureau		
Personnel encadré	Personnel du département des investigations et des analyses, enquêteurs techniques, enquêteurs de première information		
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes	Chef de département administratif, juridique, financier et logistique ; Chef de département des relations publiques		
Externes			

**3. CHEF DE BUREAU DES INVESTIGATIONS SUR LES PROCÉDURES****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- Ingénieur aéronautique ou équivalent ; ou
- Technicien supérieur de l'aviation ou équivalent ; ou
- Détenteur d'une licence professionnelle en aéronautique (technicien de maintenance aéronautique, agent technique d'exploitation, contrôleur de la circulation aérienne, personnel navigant de cabine, personnel navigant technique)

Disposer au minimum de 5 ans d'expérience dans l'un des domaines suivants :

- Opérations aériennes ou supervision des exploitants
- Facteurs humains appliqués à l'aviation
- Supervision de la sécurité aérienne
- Enquêtes de sécurité

**II. ACTIVITES**

Enquêtes techniques et support aux équipes d'enquête

- Examiner les aspects procéduraux, organisationnels, réglementaires et humains liés aux accidents et incidents ;
- Étudier les facteurs humains, la gestion des ressources en vol, la culture de sécurité et les systèmes de gestion de la sécurité (SGS) ;
- Fournir un appui technique aux équipes d'enquête sur les aspects procéduraux ;
- Participer à l'analyse approfondie des événements à dimension systémique ;
- Contribuer à la rédaction des rapports d'enquête, en particulier les sections relatives aux opérations, à l'organisation et aux facteurs humains.

Cadre réglementaire et documentation

- Participer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires en matière d'enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation civile ;
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour des politiques, procédures et guides méthodologiques relatifs aux enquêtes ;
- Contribuer à la veille réglementaire et à l'analyse des pratiques internationales.

Gestion des événements et données de sécurité

- Gérer la base de données des accidents et incidents d'aviation ;
- Classifier et notifier les événements conformément aux exigences réglementaires ;
- Assurer la documentation et la traçabilité des éléments immatériels collectés (entretiens, procédures, manuels...);
- Suivre l'application des recommandations de sécurité issues des enquêtes.

Formation et développement des compétences



- Participer à la gestion de la formation des enquêteurs de sécurité aérienne ;
- Contribuer à la tenue des dossiers individuels des enquêteurs (formations, habilitations, suivi...);
- Participer aux actions de retour d'expérience et à l'animation des sessions internes de sensibilisation.

## Études et prévention

- Participer aux études thématiques sur les événements de sécurité à dominante organisationnelle ou humaine ;
- Exploiter les enseignements issus des enquêtes pour orienter les actions de prévention dans les domaines procéduraux.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)	X		
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité	X		
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		X	
Travail d'équipe	X		
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran	X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		

**IV. MOYENS MIS A DISPOSITION****Techniques :** PC portable, téléphone fixe et portable**Matériels :** Véhicule**V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Formations prévues par le programme de formation de le BEA

**VI. RELATIONS**

**Relations hiérarchiques**

Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses
Personnel encadré	Personnel du bureau des investigations sur les procédures

**Fonctionnelles**

Internes	Chefs des bureaux du BEA Enquêteur désigné (sur les dossiers confiés)
Externes	

**4. CHEF DE BUREAU DES INVESTIGATIONS MATÉRIELLES****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- Ingénieur aéronautique ou équivalent ; ou
- Technicien supérieur de l'aviation ou équivalent ; ou
- Détenteur d'une licence professionnelle en aéronautique (technicien de maintenance aéronautique, contrôleur de la circulation aérienne, personnel navigant technique)

Disposer au minimum de 5 ans d'expérience dans l'un des domaines suivants :

- la maintenance ou l'exploitation technique d'aéronefs
- l'analyse des systèmes embarqués, structures ou moteurs
- les enquêtes techniques ou l'examen de défaillances mécaniques

**II. ACTIVITES**

Enquêtes techniques et support aux équipes d'enquêtes

- Examiner les structures, ensembles mécaniques, moteurs et systèmes embarqués des aéronefs impliqués dans un accident ou incident ;
- Lire et exploiter les données des enregistrements de vol et des systèmes au sol ;
- Évaluer les performances de l'aéronef et les éventuelles défaillances techniques ;
- Organiser et superviser les examens techniques en laboratoire ou sur site ;
- Assurer le soutien technique aux équipes d'enquête dans le domaine matériel ;
- Participer à la rédaction des sections des rapports portant sur les éléments techniques et matériels.

Cadre réglementaire et documentation

- Participer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs aux enquêtes techniques ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour des politiques, procédures et référentiels techniques du BEA ;
- Assurer la traçabilité, la conservation et la documentation des pièces examinées.

Organisation opérationnelle

- Organiser la permanence H24 du BEA pour garantir la capacité de déploiement rapide en cas d'événement ;
- Planifier et organiser le transport, la traçabilité et la protection des pièces et éléments prélevés ;
- Participer à l'analyse des risques et à la mise en œuvre des mesures de sécurité sur les sites d'intervention.



## Gestion des ressources matérielles

- Participer à la gestion du stock de matériel d'enquête et des équipements de protection individuelle ;
- Proposer les besoins en renouvellement, acquisition ou entretien des équipements.

## Études et prévention

- Participer aux études thématiques sur les événements de sécurité à composante technique ou matérielle ;
- Contribuer à l'analyse rétrospective des pannes récurrentes ou des défaillances de systèmes pour orienter les actions de prévention.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)	X		
Risques biologiques et infectieux	X		
Risques mécaniques et électriques	X		
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)		X	
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité		X	
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		X	
Travail d'équipe	X		
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran	X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		

**IV. MOYENS MIS A DISPOSITION****Techniques :** PC portable, téléphone fixe et portable**Matériels :** Véhicule**V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Formations prévues par le programme de formation de le BEA

**VI. RELATIONS****Relations hiérarchiques**

Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses
------------------	--

Personnel encadré	Personnel du bureau des investigations matérielles Enquêteur désigné (sur les dossiers confiés)
-------------------	--

**Fonctionnelles**

Internes	Chefs des bureaux du BEA
----------	--------------------------

Externes	
----------	--



## 5. ENQUETEUR TECHNIQUE

### I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- technicien supérieur de l'aviation
- ingénieur aéronautique;
- détenteur d'une licence professionnelle en aéronautique (technicien de maintenance aéronautique, agent technique d'exploitation, contrôleur de la circulation aérienne, personnel navigant de cabine, personnel navigant technique);
- spécialiste en médecine aéronautique ;
- spécialiste en facteurs humains.

Disposer au moins d'une expérience professionnelle suivante :

- cinq (05) ans d'expérience dans un domaine opérationnel de l'aéronautique (navigabilité, maintenance et exploitation technique des aéronefs, circulation aérienne, météorologie aéronautique, ...) ou dans la supervision de la sécurité aérienne ; ou
- 1500 heures de vol pour les détenteurs d'une licence de pilote ; ou
- cinq (05) ans d'expérience dans leur domaine d'expertise pour les spécialistes en médecine aéronautique et en facteurs humains.

Avoir suivi avec succès la formation de base (PHASE 1) d'enquêteur conformément au programme de formation des enquêteurs techniques

### II. ACTIVITES

- Classifier les évènements de sécurité ;
- Effectuer la notification des évènements de sécurité aux Etats étrangers ;
- Conduire /Participer à des enquêtes de sécurité menées par le BEA ou par des autorités d'enquêtes étrangères ;
- Proposer l'étendue de l'enquête appropriée aux circonstances de l'accident /incident et les leçons qui peuvent en être tirées pour l'amélioration de la sécurité aérienne ;
- Appliquer les techniques d'enquête sur les accidents et incidents d'aviation ;
- Obtenir et gérer l'assistance technique et les ressources nécessaires à l'enquête ;
- Recueillir, documenter et préserver les preuves ;
- Collecter et analyser les dossiers relatifs au vol, à l'équipage, à l'exploitation, à l'aéronef et tous autres éléments pouvant être utiles à l'enquête ;
- Identifier et analyser les preuves pertinentes afin de déterminer les causes, les facteurs contributifs et le cas échéant, faire des recommandations efficaces en matière de sécurité ;
- Rédiger un rapport final qui répond aux exigences de le BEA ou de l'autorité d'enquête de l'Etat qui mène l'enquête ;
- Suivre les recommandations de sécurité ;
- Réaliser des analyses et des études de sécurité ;
- Participer à la permanence 24H/24.



<b>III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE</b>			
	<b>Fréquence</b>		
	<i>Fréquent</i>	<i>Occasionnel</i>	<i>Non prévu</i>
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		<b>X</b>	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		<b>X</b>	
Risques biologiques et infectieux		<b>X</b>	
Risques mécaniques et électriques		<b>X</b>	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)	<b>X</b>		
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité	<b>X</b>		
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé	<b>X</b>		
Travail d'équipe		<b>X</b>	
Mobilité et déplacement :	<b>X</b>		
Travail en extérieur	<b>X</b>		
Travail prolongé sur écran		<b>X</b>	
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			<b>X</b>
Contraintes Psychologique (à préciser) :		<b>X</b>	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	<b>X</b>		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel Véhicule d'intervention sur site		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Enquêteur désigné		
Personnel encadré			
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes			
Externes	Acteurs impliqués dans les enquêtes techniques		



## 6. ENQUETEUR TECHNIQUE – NAVIGABILITE

### I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur ou d'ingénieur en maintenance/navigabilité des aéronefs ; ou
- Être titulaire d'une licence de technicien en maintenance d'aéronef.

Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine de la maintenance, la construction, la gestion du maintien de la navigabilité d'aéronefs et éléments d'aéronefs ou dans la supervision de la sécurité aérienne (aspect navigabilité).

Avoir suivi avec succès la formation de base (PHASE 1) d'enquêteur conformément au programme de formation des enquêteurs techniques

### II. ACTIVITES

- Classifier les évènements de sécurité ;
- Effectuer la notification des évènements de sécurité aux États étrangers ;
- Conduire /Participer à des enquêtes de sécurité menées par le BEA ou par des autorités d'enquêtes étrangères ;
- Proposer l'étendue de l'enquête appropriée aux circonstances de l'accident /incident et les leçons qui peuvent en être tirées pour l'amélioration de la sécurité aérienne ;
- Appliquer les techniques d'enquête sur les accidents/incidents d'aviation ;
- Obtenir et gérer l'assistance technique et les ressources nécessaires à l'enquête ;
- Procéder à des entrevues avec les témoins et le personnel de maintenance, de gestion du maintien de navigabilité et de l'assurance qualité ;
- Sélectionner les composants qui nécessitent des examens ;
- Recueillir, documenter et préserver les preuves ;
- Établir les priorités de photographie , photographier le site, les indices, les opérations de reconstruction de l'épave et les tests ;
- Établir le schéma de répartition des débris ;
- Collecter et analyser les dossiers et documents relatifs à la maintenance, à la navigabilité des aéronefs et au personnel intervenant dans la maintenance;
- Rédiger des déclarations détaillées des critères des examens et des tests ;
- Examiner les aspects ci-après de gestion de la maintenance ;
- Analyser les photos/vidéos d'indices ;
- Analyser les résultats des tests ;
- Vérifier l'adéquation des méthodes de maintenance avec la réglementation ainsi que les méthodes et la conformité entre les programmes appliqués et ceux prévus;
- Identifier et analyser les preuves pertinentes afin de déterminer les causes, les facteurs contributifs et le cas échéant, faire des recommandations efficaces en matière de sécurité ;
- Examiner tous les documents obtenus de l'autorité de l'aviation civile et résumer les informations pertinentes ;
- Rédiger un rapport final qui répond aux exigences de le BEA ou de l'autorité d'enquête de l'Etat qui mène l'enquête ;



- Suivre les recommandations de sécurité ;
- Réaliser des analyses et des études de sécurité ;
- Participer à la permanence 24H/24.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)	X		
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité	X		
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé	X		
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur	X		
Travail prolongé sur écran		X	
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		

**IV. MOYENS MIS A DISPOSITION**

<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel Véhicule d'intervention sur site

**V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs

**VI. RELATIONS****Relations hiérarchiques**

Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Enquêteur désigné
Personnel encadré	
<b>Fonctionnelles</b>	
Internes	
Externes	Acteurs impliqués dans les enquêtes techniques

**7. ENQUETEUR TECHNIQUE – EXPLOITATION TECHNIQUE DES AERONEFS****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur ou d'ingénieur en exploitation d'aéronef; ou
- Être titulaire d'une licence professionnelle en aéronautique (agent technique d'exploitation, personnel navigant de cabine, personnel navigant technique);

Disposer au moins d'une expérience professionnelle suivante :

- cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'exploitation technique des aéronefs ou dans la supervision de la sécurité aérienne (volet exploitation technique des aéronefs) ; ou
- 1500 heures de vol pour les détenteurs d'une licence de pilote.

Avoir suivi avec succès la formation de base (PHASE 1) d'enquêteur conformément au programme de formation des enquêteurs techniques

**II. ACTIVITES**

- Classifier les évènements de sécurité ;
- Effectuer la notification des évènements de sécurité aux États étrangers ;
- Conduire /Participer à des enquêtes de sécurité menées par le BEA ou par des autorités d'enquêtes étrangères ;
- Proposer l'étendue de l'enquête appropriée aux circonstances de l'accident /incident et les leçons qui peuvent en être tirées pour l'amélioration de la sécurité aérienne ;
- Appliquer les techniques d'enquête sur les accidents/incidents d'aviation ;
- Obtenir et gérer l'assistance technique et les ressources nécessaires à l'enquête ;
- Procéder à des entrevues avec les témoins et le personnel intervenant dans l'exploitation technique de l'aéronef ;
- Recueillir, documenter et préserver les preuves ;
- Collecter et analyser les dossiers et documents relatifs au vol, à la cabine, à l'équipage, à l'exploitation et tous autres éléments pouvant être utiles à l'enquête;
- Examiner tous les documents obtenus de l'autorité de l'aviation civile et résumer les informations pertinentes ;
- Examiner et évaluer l'expérience et les qualifications du personnel ainsi que leur formation et leurs entraînements ;
- Examiner les informations concernant les interactions de l'équipage;
- Examiner la préparation et la conduite du vol;
- Examiner l'organisation de l'exploitant ;
- Identifier et analyser les preuves pertinentes afin de déterminer les causes, les facteurs contributifs et le cas échéant, formuler des recommandations efficaces en matière de sécurité ;
- Rédiger un rapport final qui répond aux exigences du BEA ou de l'autorité d'enquête de l'Etat qui mène l'enquête ;
- Suivre les recommandations de sécurité ;
- Réaliser des analyses et des études de sécurité ;
- Participer à la permanence 24H/24.



III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE			
	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)	X		
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité	X		
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé	X		
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur	X		
Travail prolongé sur écran		X	
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels:</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel Véhicule d'intervention sur site		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Enquêteur désigné		
Personnel encadré			
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes			
Externes	Acteurs impliqués dans les enquêtes techniques		

**8. ENQUETEUR TECHNIQUE – NAVIGATION AERIENNE ET AERODROMES****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur ou ingénieur dans le domaine des télécommunications aéronautiques, de la météorologie aéronautique, de la navigation aérienne, de la conception et l'exploitation des aérodromes et hélistations;
- Être titulaire d'une licence de contrôleur de la circulation aérienne;

Disposer au moins d'une expérience professionnelle suivante :

- cinq (05) ans d'expérience dans de la fourniture des services de la navigation aérienne, l'exploitation des aérodromes ou la supervision de la sécurité aérienne (aspect navigation aérienne ou aérodromes et aides au sol).

Avoir suivi avec succès la formation de base (PHASE 1) d'enquêteur conformément au programme de formation des enquêteurs techniques

**II. ACTIVITES**

- Classifier les événements de sécurité ;
- Effectuer la notification des événements de sécurité aux États étrangers ;
- Conduire /Participer à des enquêtes de sécurité menées par le BEA ou par des autorités d'enquêtes étrangères ;
- Proposer l'étendue de l'enquête appropriée aux circonstances de l'accident /incident et les leçons qui peuvent en être tirées pour l'amélioration de la sécurité aérienne ;
- Appliquer les techniques d'enquête sur les accidents/incidents d'aviation ;
- Obtenir et gérer l'assistance technique et les ressources nécessaires à l'enquête ;
- Procéder à des entrevues avec les témoins et les personnes impliquées dans l'exploitation de l'aéronef (prévisionnistes et observateurs météorologiques, diffuseurs de météo , personnel d'exploitation aéroportuaire, contrôleur de la circulation aérienne)
- Établir les priorités de photographie , photographier le site et les indices ( piste ou voie de circulation, agencement de l'intérieur de la tour, obstacles à la vision des services de la circulation aérienne et des contrôleurs aériens,...);
- Recueillir, documenter et préserver les preuves ;
- Collecter et analyser les dossiers relatifs à la météorologie (observations par radar, PIREP, cartes synoptiques, SIGMET,...), aux services de la circulation aérienne (plan de vol, NOTAM, fiche de contrôle d'aérodrome, enregistrements de radar, dossiers des contrôleurs, cartes de navigation et d'approche, ....) et de l'aéroport (manuel d'aéroport, plan général de l'aéroport, dossier du personnel aéroportuaire en service,...)
- Examiner et évaluer l'expérience et les qualifications du personnel ;
- Examiner l'état des installations aéroportuaires connexes, installations et équipements de navigation aérienne;
- Déterminer l'exactitude des équipements de mesure de phénomènes météorologiques ;



- Identifier et analyser les preuves pertinentes afin de déterminer les causes, les facteurs contributifs et le cas échéant, faire des recommandations efficaces en matière de sécurité ;
- Examiner tous les documents obtenus de l'autorité de l'aviation civile et résumer les informations pertinentes ;
- Rédiger un rapport final qui répond aux exigences de le BEA ou de l'autorité d'enquête de l'Etat qui mène l'enquête ;
- Suivre les recommandations de sécurité ;
- Réaliser des analyses et des études de sécurité ;
- Participer à la permanence 24H/24.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)	X		
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité	X		
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé	X		
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur	X		
Travail prolongé sur écran		X	
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		

**IV. MOYENS MIS A DISPOSITION**

<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel Véhicule d'intervention sur site

**V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs

**VI. RELATIONS****Relations hiérarchiques**

Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Enquêteur désigné
Personnel encadré	



**Fonctionnelles**

Internes

Externes

Acteurs impliqués dans les enquêtes techniques

## 9. ENQUETEUR DESIGNE

### I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

La désignation de l'enquêteur désigné est déterminée en fonction de :

- la nature, la portée et la catégorie de l'enquête;
- le domaine technique principalement concerné par l'événement ;
- le profil, les compétences, l'expérience et la disponibilité opérationnelle de l'enquêteur.

L'enquêteur désigné doit :

- remplir les critères de qualification requis pour les enquêteurs techniques du BEA ;
- disposer d'une habilitation en cours de validité.

Expérience requise par catégorie d'enquête:

- Enquêtes de catégorie 1 (CAT 1), dites "enquête - annexe 13"
  - CAT 1 Majeure:  
Minimum trois ans d'expérience en tant qu'enquêteur, ayant assumé des responsabilités de coordination (ex. chef de groupe d'enquête), participation antérieure à des enquêtes complexes ou impliquant plusieurs parties prenantes est fortement souhaitée
  - CAT 1 Mineure:  
1 à 3 ans d'expérience en tant qu'enquêteur ; Participation documentée à plusieurs enquêtes (au moins deux)
- Enquêtes de catégorie 2 (CAT 2), dites "enquête - non annexe 13"  
Minimum 1 an d'expérience minimum en tant qu'enquêteur ou stagiaire sous supervision d'un enquêteur; Participation documentée à au moins une enquête, avec une implication directe dans la collecte d'informations

Le choix de l'enquêteur désigné prend en compte le domaine principalement concerné par l'événement de sécurité L'attribution se fait selon les correspondances suivantes :

Type d'événement ou domaine en cause	Profil recommandé de l'enquêteur désigné
Défaillance technique, incendie moteur, rupture structurelle, système embarqué	Enquêteur ayant en navigabilité, maintenance aéronautique ou ingénierie cellule / moteurs
Erreur de pilotage, procédure non respectée, perte de contrôle, approche instable	Enquêteur ayant un profil opérations aériennes (ex-pilote, instructeur, spécialiste des SOPs). Une double compétence opérations / facteurs humains est un atout.
Incidents en espace aérien contrôlé, séparation perdue,	Enquêteur ayant une expérience en contrôle aérien ou formé en ATM / CNS, avec une bonne



mauvaise phraséologie, panne radio	connaissance des procédures locales et des systèmes ATC
Problèmes au sol (collision au roulage, mauvaise signalisation, intervention inappropriée)	Enquêteur ayant une expérience dans les opérations aéroportuaires, ramp safety ou la gestion du trafic au sol
Facteurs humains (erreurs de jugement, fatigue, charge cognitive, coordination)	Enquêteur formé ou expérimenté en facteurs humains, CRM ou sécurité des opérations. Peut être désigné en appui si un autre domaine est dominant
Comportement suspect, violation de sûreté, sabotage, intrusion	Enquêteur ayant reçu une formation spécifique en sûreté de l'aviation civile, en capacité de collaborer avec les services spécialisés.
Événements complexes à forte composante systémique (procédures, formation, organisation)	Enquêteur expérimenté en audit opérationnel, en gestion des risques (SMS) ou ayant une vision globale du système, notamment dans le cadre d'enquêtes majeures.

## II. ACTIVITES

- assurer la gestion et la conduite de l'enquête ;
- définir la portée de l'enquête et participer la composition de l'équipe d'enquête en fonction des compétences requises
- déterminer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'enquête et veiller à leur mise à disposition effective;
- assurer la coordination et la communication avec toutes les parties prenantes ;
- reconnaître le statut d'observateur/participant et prendre des mesures appropriées, en cas d'absence de normes, de procédures ou d'instructions établies, en coordination avec les membres de le BEA, le cas échéant.
- Organiser et définir les groupes/sous-groupes d'enquête, en répartissant notamment les rôles et responsabilités pour optimiser la collecte et l'analyse des données ;
- définir les types et la portée des informations factuelles à collecter sur le site et auprès des sources documentaires, en conformité avec les objectifs de l'enquête;
- assurer la sécurité des membres de l'équipe d'enquête sur le site de l'accident/incident,
- consolider et synthétiser les rapports et conclusions produits par les différents groupes/sous-groupes en assurant la cohérence et la pertinence des informations transmises,
- coordonner l'analyse exhaustive des informations collectées et superviser la rédaction des documents officiels de l'enquête, tels que rapports finaux, comptes rendus, déclarations publiques et recommandations de sécurité, en veillant à leur qualité et conformité réglementaire ;
- assurer la confidentialité des informations et la protection des données sensibles tout au long de l'enquête.

## III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE



	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)	X		
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité	X		
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé	X		
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement	X		
Travail en extérieur	X		
Travail prolongé sur écran		X	
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel Véhicule d'intervention sur site		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Directeur		
Personnel encadré			
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes			
Externes	Acteurs impliqués dans les enquêtes techniques		

**10. REPRESENTANT ACCREDITE****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

La désignation du représentant désigné est déterminée en fonction de :

- la nature, la portée et la catégorie de l'enquête;
- le domaine technique principalement concerné par l'événement ;
- le profil, les compétences, l'expérience et la disponibilité opérationnelle de l'enquêteur.

Le représentant désigné doit :

- remplir les critères de qualification requis pour les enquêteurs techniques du BEA ;
- disposer d'une habilitation en cours de validité.
- disposer d'un minimum de 4 à 5 ans d'expérience en tant qu'enquêteur technique

Le choix du représentant désigné prend en compte le domaine principalement concerné par l'événement de sécurité L'attribution se fait selon les correspondances suivantes :

Type d'événement ou domaine en cause	Profil recommandé de l'enquêteur désigné
Défaillance technique, incendie moteur, rupture structurelle, système embarqué	Enquêteur ayant en navigabilité, maintenance aéronautique ou ingénierie cellule / moteurs
Erreur de pilotage, procédure non respectée, perte de contrôle, approche instable	Enquêteur ayant un profil opérations aériennes (ex-pilote, instructeur, spécialiste des SOPs). Une double compétence opérations / facteurs humains est un atout.
Incidents en espace aérien contrôlé, séparation perdue, mauvaise phraséologie, panne radio	Enquêteur ayant une expérience en contrôle aérien ou formé en ATM / CNS, avec une bonne connaissance des procédures locales et des systèmes ATC
Problèmes au sol (collision au roulage, mauvaise signalisation, intervention inappropriée)	Enquêteur ayant une expérience dans les opérations aéroportuaires, ramp safety ou la gestion du trafic au sol
Facteurs humains (erreurs de jugement, fatigue, charge cognitive, coordination)	Enquêteur formé ou expérimenté en facteurs humains, CRM ou sécurité des opérations. Peut être désigné en appui si un autre domaine est dominant
Comportement suspect, violation de sûreté, sabotage, intrusion	Enquêteur ayant reçu une formation spécifique en sûreté de l'aviation civile, en capacité de collaborer avec les services spécialisés.
Événements complexes à forte composante systémique (procédures, formation, organisation)	Enquêteur expérimenté en audit opérationnel, en gestion des risques (SMS) ou ayant une vision globale du système, notamment dans le cadre d'enquêtes majeures.

**II. ACTIVITES**

- participer à la prise de décision relative à la mise en route de la Go-team pour l'Etat d'occurrence ou l'Etat dans lequel l'enquête est menée ;
- évaluer et déterminer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en route de l'équipe d'enquête du Congo ;
- contribuer à la sélection et à la constitution de l'équipe d'enquête du Congo participant à l'enquête, en s'assurant de la pertinence des compétence mobilisés ;
- décider de la nécessité de se rendre sur le site d'accident/incident;
- assurer la liaison et la coordination entre l'autorité qui mène l'enquête, le BEA et les autres parties intéressées de la République du Congo (exploitants, AAC,...) ;
- conseiller et assister l'enquêteur désigné dans l'organisation et la conduite de l'enquête;
- participer aux différentes phases de l'enquête de sécurité, de la collecte des éléments factuels à la rédaction du rapport final ;
- fournir à l'enquêteur désigné toutes les informations disponibles utiles à l'enquête;
- gérer les conseillers et veiller à leur bonne conduite lors de l'enquête et au respect des règles établies par l'enquêteur désigné ;
- identifier les éventuels conflits et participer à leur résolution ;
- suivre la progression de l'enquête ;
- coordonner la consultation du rapport d'enquête auprès des parties intéressées de la République du Congo;
- suivre la mise en œuvre des recommandations formulées par l'autorité conduisant l'enquête.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)	X		
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité	X		



Conditions de travail			
Poste isolé	X		
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement	X		
Travail en extérieur	X		
Travail prolongé sur écran		X	
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel Véhicule d'intervention sur site		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Directeur		
Personnel encadré			
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes	Enquêteur désigné		
Externes	Acteurs impliqués dans les enquêtes techniques		

**11. ENQUETEUR DE PREMIERE INFORMATION****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- Technicien supérieur notamment en aéronautique ;
- Ingénieur notamment en aéronautique ;
- Détenteur d'une licence professionnelle en aéronautique (technicien de maintenance aéronautique, agent technique d'exploitation, contrôleur de la circulation aérienne, personnel navigant de cabine, personnel navigant technique).

Avoir suivi avec succès les formations prévues dans le programme de formation des enquêteurs de premières informations

**II. ACTIVITES**

- accéder rapidement au site de l'accident ou de l'incident, en coordination avec les autorités locales ;
- identifier et évaluer les dangers présents sur le site (risques d'incendie, carburant, structures instables, marchandises dangereuses, etc.) ;
- réaliser un relevé photographique et vidéo complet du site, des débris, des marques d'impact, et de tout indice utile à l'enquête technique ;
- localiser, identifier et documenter les parties principales de l'épave et les équipements de bord ;
- collecter, sécuriser et préserver les indices matériels (évidences) dans le respect des procédures de traçabilité et de conservation ;
- recueillir les premières informations disponibles sur le vol, le personnel impliqué, les conditions météorologiques et l'environnement du site ;
- assurer la protection des enregistreurs de vol et signaler leur position à l'enquêteur désigné ;
- transmettre sans délai au BEA les informations collectées et tout élément utile à l'orientation initiale de l'enquête ;
- coopérer avec les services de secours, de sécurité et les autorités locales présentes sur le site, dans le respect des compétences de chacun ;
- veiller à ne pas interférer avec les opérations de secours et à préserver l'intégrité du site jusqu'à l'arrivée de l'équipe d'enquête.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages,		X	



Alimentation, charge de travail et efforts physiques)			
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité		X	
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé	X		
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur	X		
Travail prolongé sur écran		X	
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs de premières informations			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Chefs de bureau du département des investigations et des analyses / Chef de la Go-Team/Enquêteur désigné		
Personnel encadré			
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes			
Externes	Acteurs impliqués dans les enquêtes techniques		

**12. SPÉCIALISTES EN MÉDECINE ET FACTEURS HUMAINS****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- spécialiste en médecine aéronautique ;
- spécialiste en facteurs humains.

Disposer au moins de cinq (05) ans d'expérience dans leur domaine d'expertise pour les spécialistes en médecine aéronautique et en facteurs humains.

Avoir suivi avec succès les formations prévues dans le programme de formation du personnel en charge des fonctions d'enquêtes du BEA

**II. ACTIVITES**

- conseiller le BEA sur toutes les questions relevant de la médecine aéronautique, de la médecine légale, de la physiologie humaine, de la psychologie du travail et de la santé et sécurité au travail ;
- participer à l'analyse des facteurs humains dans les enquêtes de sécurité, notamment ceux liés aux performances humaines, aux limitations physiologiques et aux conditions psychologiques des personnels impliqués ;
- contribuer à l'élaboration des sections des rapports d'enquête traitant des aspects médicaux, psychologiques ou organisationnels ;
- fournir une expertise dans l'analyse des dossiers médicaux, des antécédents de santé, de la consommation de substances psychoactives ou de médicaments, et des résultats d'autopsie ;
- participer aux enquêtes techniques impliquant des problématiques liées aux facteurs humains ou à l'état de santé des membres d'équipage ou du personnel au sol ;
- accompagner et assister le personnel technique dans la compréhension des interactions homme-système, de la charge de travail, de la communication, de la vigilance et des conditions de fatigue ;
- contribuer à la formation du personnel du BEA sur les dimensions médicales et humaines des enquêtes techniques, y compris la prévention des risques pour la santé et la sélection d'équipements de protection individuelle appropriés ;
- aider à l'évaluation des risques et à la définition des mesures de sécurité à appliquer lors des investigations sur site ;
- participer à la préparation et à la validation des documents d'enquête spécifiques à leur domaine de compétence ;
- soutenir l'équipe d'enquête dans l'élaboration des recommandations de sécurité en lien avec les facteurs humains ou les aspects médicaux.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**



	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)			X
Risques biologiques et infectieux			X
Risques mécaniques et électriques			X
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)		X	
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité		X	
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		X	
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement :		X	
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran		X	
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :		X	
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières			X
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Directeur		
Personnel encadré			
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes			
Externes	Acteurs impliqués dans les enquêtes techniques		

**13. AGENT EN POSTE À LA PERMANENCE H24****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Détenir l'une des qualifications suivantes :

- technicien supérieur en aéronautique ou équivalent ;
- ingénieur aéronautique ou équivalent ;
- détenteur d'une licence professionnelle en aéronautique (technicien de maintenance aéronautique, agent technique d'exploitation, contrôleur de la circulation aérienne, personnel navigant de cabine, personnel navigant technique).

Disposer deux ans d'expérience professionnelle dans un domaine opérationnel de l'aéronautique (navigabilité, maintenance et exploitation technique des aéronefs, circulation aérienne, météorologie aéronautique, ...) ou dans la supervision de la sécurité aérienne.

**II. ACTIVITES**

- assurer la permanence opérationnelle 24h/24, 7j/7, selon le planning établi ;
- réceptionner sans délai les notifications d'événements de sécurité (accidents ou incidents graves) provenant des différentes sources nationales ou internationales ;
- analyser les premières informations reçues et procéder à une classification initiale de l'événement (accident, incident grave, autre événement) selon les critères définis ;
- assurer la diffusion immédiate de la notification de l'occurrence auprès des parties intéressées : états concernés, OACI, autorités étrangères, organismes régionaux, etc. ;
- alerter la hiérarchie du bea et proposer, en lien avec les procédures établies, le déclenchement d'une enquête technique ;
- participer à la préparation logistique et administrative du déploiement de l'équipe d'enquête (Go-Team) sur le site de l'occurrence : coordination des moyens de transport, matériels nécessaires, contacts sur site, etc. ;
- renseigner et tenir à jour la base de données des événements de sécurité ;

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement		X	
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)		X	
Risques biologiques et infectieux		X	
Risques mécaniques et électriques		X	
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)		X	



Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité		X	
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		X	
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement :		X	
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran	X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :		X	
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières			X
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Équipements et matériel d'enquête et de protection individuel Véhicule d'intervention sur site		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation des enquêteurs			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département des investigations et des analyses / Chefs de bureaux du département des investigations et des analyses		
Personnel encadré			
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes	Enquêteurs techniques, enquêteurs de première information		
Externes			

**14. DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF, JURIDIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Qualification : Master en gestion, économie, droit, ressources humaines, finance-comptabilité, ou contrôle-comptabilité-audit.

Expérience :

- Minimum 5 ans d'expérience dans l'un des domaines susmentionnés, dont 3 à un poste de coordination ou de direction ;
- Maîtrise des procédures budgétaires, des ressources humaines, des textes réglementaires, et des marchés publics.

**II. ACTIVITES**

Pôle juridique

- Assurer le rôle de conseil juridique auprès du Directeur et des départements du Bureau.
- Assurer le traitement et le suivi des dossiers à caractère juridique.
- Assurer une veille réglementaire ;
- Participer à l'élaboration, l'amendement et la mise en conformité de la réglementation applicable ;
- Élaborer et suivre les contrats, conventions, protocoles d'accord et autres instruments juridiques engageant le Bureau.
- Représenter le Bureau dans ses relations avec les organismes publics ou privés à caractère juridique et social.

Pôle administratif et ressources humaines

- Organiser, planifier et coordonner l'ensemble des activités administratives internes.
- Gérer les ressources humaines (suivi des carrières, formation, gestion des absences, discipline, évaluation).
- Veiller au respect des bonnes pratiques et au maintien d'un climat professionnel sain.
- Superviser la gestion des archives administratives et des dossiers du personnel.

Pôle logistique et moyens généraux

- Assurer l'approvisionnement du Bureau en biens, fournitures et équipements de fonctionnement.
- Gérer les infrastructures, les moyens roulants et les outils de travail.
- Assurer la gestion, l'entretien et la sécurisation du patrimoine mobilier et immobilier du Bureau.



## Pôle financier et comptable

- Élaborer, exécuter et suivre le budget annuel et les plans de financement.
- Gérer la comptabilité, établir les états financiers, les bilans, et assurer les clôtures comptables.
- Suivre la trésorerie, les opérations bancaires et les relations avec le Trésor public.
- Participer à la préparation des appels d'offres, à la passation des marchés et à la négociation des accords financiers.
- Représenter le Bureau auprès des partenaires financiers, établissements bancaires et instances de contrôle.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement			X
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)			X
Risques biologiques et infectieux			X
Risques mécaniques et électriques			X
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)			X
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité			X
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		X	
Travail d'équipe	X		
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran	X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		

**IV. MOYENS MIS A DISPOSITION****Techniques :** PC portable, téléphone fixe et portable**Matériels :** Véhicule**V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Formations prévues par le programme de formation de le BEA

**VI. RELATIONS****Relations hiérarchiques**

Supérieur direct | Directeur du Bureau



Personnel encadré	Personnel du département administratif, juridique, financier et logistique
<b>Fonctionnelles</b>	
Internes	Chef de département des relations publiques; Chef de département des investigations et des analyses
Externes	

**15. CHEF DE BUREAU DES FINANCES ET DE LA LOGISTIQUE****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Qualification : Bac+4/5 en finances publiques, audit, logistique ou gestion des ressources matérielles.

Expérience :

- Minimum 5 ans dans la gestion comptable, budgétaire, ou logistique ;
- Connaissance des procédures de passation de marché, suivi des dépenses et gestion des stocks.

**II. ACTIVITES**

Gestion budgétaire et comptable

- Élaborer les projets de budget annuels et pluriannuels du Bureau, en lien avec les orientations stratégiques ;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire ;
- Tenir la comptabilité générale et analytique, en conformité avec les règles applicables ;
- Préparer les états financiers, les rapports de gestion et les documents de reddition des comptes ;
- Participer à la préparation des audits internes et externes.

Gestion de la trésorerie et des ressources financières

- Suivre les mouvements de trésorerie et proposer des mesures de régulation ;
- Assurer les relations avec le Trésor public, les banques et les partenaires financiers ;
- Procéder au recouvrement des ressources allouées au Bureau.

Gestion logistique et des moyens généraux

- Assurer l'approvisionnement en fournitures, équipements et consommables ;
- Gérer les stocks, les immobilisations et les opérations logistiques ;
- Veiller à la maintenance, la sécurité et la fonctionnalité des installations et équipements ;
- Organiser les déplacements, missions, et besoins logistiques des enquêtes.

Participation aux marchés publics

- Appuyer la préparation des dossiers d'appels d'offres et la passation des marchés ;
- Participer à la planification et à la mise en œuvre des projets d'investissement.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE****Fréquence**



	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement			<b>X</b>
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)			<b>X</b>
Risques biologiques et infectieux			<b>X</b>
Risques mécaniques et électriques			<b>X</b>
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)			<b>X</b>
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité			<b>X</b>
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		<b>X</b>	
Travail d'équipe	<b>X</b>		
Mobilité et déplacement :	<b>X</b>		
Travail en extérieur		<b>X</b>	
Travail prolongé sur écran	<b>X</b>		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			<b>X</b>
Contraintes Psychologique (à préciser) :		<b>X</b>	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	<b>X</b>		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Véhicule		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation de le BEA			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département administratif, juridique, financier et logistique		
Personnel encadré	Personnel du bureau des finances et de la logistique		
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes	Chef de bureau administratif et juridique et les Chefs des bureaux du département des relations publiques et du département des investigations et des analyses		
Externes			

**16. CHEF DE BUREAU ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Qualification : Bac+5 en droit public, droit du travail, ou gestion administrative.

Expérience :

- Minimum 5 ans dans un service juridique ou RH ;
- Expérience en rédaction juridique, gestion de carrière, relations institutionnelles

**II. ACTIVITES**

Gestion administrative générale

- Organiser le secrétariat général du Bureau (courriers, archives, classement).
- Assurer la gestion des dossiers du personnel (administratifs, carrières, évaluations, absences).
- Planifier et suivre la formation du personnel.
- Préparer les projets de note, de circulaire ou d'acte administratif interne.

Gestion juridique

- Assister la Direction sur les questions juridiques, en lien avec les enquêtes ou la gestion du Bureau.
- Rédiger ou examiner les conventions, protocoles, contrats et actes engageant le Bureau.
- Veiller à la régularité juridique des procédures internes et externes.
- Participer à la veille réglementaire et à la mise à jour des textes nationaux applicables.

Relations institutionnelles

- Représenter le Bureau auprès des administrations partenaires, organismes sociaux, et commissions techniques.
- Suivre les obligations légales et conventionnelles du Bureau vis-à-vis des organismes tiers

Contribution à la réglementation aéronautique

- Appuyer le Département dans l'élaboration ou l'actualisation des textes législatifs et réglementaires liés aux enquêtes de sécurité.
- Participer à la diffusion, à l'accessibilité et à l'archivage des textes de référence applicables.



III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE			
	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement			X
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)			X
Risques biologiques et infectieux			X
Risques mécaniques et électriques			X
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)			X
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité			X
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		X	
Travail d'équipe	X		
Mobilité et déplacement :	X		
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran	X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Véhicule		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation de le BEA			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département administratif, juridique, financier et logistique		
Personnel encadré	Personnel du bureau administratif et juridique		
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes	Chef de bureau finances et de la logistique et les chefs des bureaux du département des relations publiques et du département des investigations et des analyses		
Externes			

**17. CHEF DE DÉPARTEMENT DES RELATIONS PUBLIQUES****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Qualification : Bac+5 en communication, relations internationales, systèmes de gestion de la qualité ou stratégie institutionnelle.

Expérience :

- Minimum 7 ans d'expérience, dont 3 dans une administration technique ou dans les relations institutionnelles ;
- Compétences en coordination de communication de crise, élaboration de rapports stratégiques, conduite des audits qualité.

**II. ACTIVITES**

Coopération institutionnelle et partenariats

- Concevoir et mettre en œuvre les stratégies de coopération nationale et internationale en matière d'enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation.
- Élaborer, négocier, suivre et actualiser les protocoles d'accord, conventions, plans de coopération ou mémorandums avec les organismes partenaires.
- Représenter le Bureau dans les relations avec les entités tierces ne participant pas aux enquêtes techniques (médias, familles de victimes, avocats, etc.).

Qualité, stratégie et gestion documentaire

- Mettre en place, tenir à jour et améliorer en continu le système de management de la qualité du Bureau.
- Élaborer la politique qualité, définir les objectifs, indicateurs de performance, et mettre en œuvre le plan de communication qualité.
- Suivre la mise en œuvre des plans de développement, programmes d'actions et plans stratégiques du Bureau.
- Coordonner la rédaction des rapports d'activité périodiques et assurer leur cohérence.
- Mettre en œuvre et gérer un système efficace de gestion documentaire, physique et numérique.

Suivi réglementaire et veille internationale

- Assurer la veille des publications de l'OACI et des organisations régionales en lien avec les enquêtes.
- Traiter la correspondance émise par l'OACI en matière de sécurité aérienne et d'enquêtes techniques.
- Mettre à jour régulièrement le cadre en ligne de l'OACI dans le domaine AIG (USOAP CMA).
- Coordonner la préparation et le suivi des audits externes (notamment OACI).
- Suivre l'application des actions correctives issues des audits internes et externes.



## Communication interne, externe et de crise

- Élaborer et exécuter le plan de communication globale du Bureau (institutionnelle, opérationnelle, de crise).
- Assurer la communication avec les médias, les parties prenantes externes, et encadrer les relations avec les familles de victimes.
- Mettre en place et actualiser un dispositif de communication et de gestion de crise en cas d'accident ou d'événement de sécurité majeur.
- Contrôler la qualité des publications du Bureau, en suivre la reproduction et la diffusion.

## Technologies de l'information, site web et cybersécurité

- Concevoir, gérer et maintenir les applications informatiques internes.
- Gérer les infrastructures, équipements informatiques et le réseau local du Bureau.
- Participer à l'approvisionnement, suivi et maintenance des matériels et logiciels informatiques.
- Gérer le site internet, assurer la mise à jour régulière des contenus et l'interactivité.
- Garantir la protection des données physiques et numériques, en lien avec les exigences de confidentialité.

## Traduction, reprographie et archivage

- Superviser la traduction des documents techniques et administratifs (français / anglais au minimum).
- Gérer les besoins en interprétariat.
- Organiser la reprographie, la diffusion interne/externe des documents, et le classement et archivage des données, dossiers et publications.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement			<b>X</b>
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)			<b>X</b>
Risques biologiques et infectieux			<b>X</b>
Risques mécaniques et électriques			<b>X</b>
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)			<b>X</b>
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité			<b>X</b>
<b>Conditions de travail</b>			



Poste isolé		X	
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement :		X	
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran	X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Véhicule		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation de le BEA			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Directeur du Bureau		
Personnel encadré	Personnel du département des relations publiques		
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes	Chef de département administratif, juridique, financier et logistique; Chef de département des investigations et des analyses		
Externes			

**18. CHEF DE BUREAU DE L'INFORMATION****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Qualification : Bac+4/5 en informatique, archivistique, documentation ou technologies de l'information.

Expérience :

- Minimum 5 ans dans la gestion de systèmes d'information, archives électroniques ou physiques, ou protection des données ;
- Connaissance des outils bureautiques, de publication web,

**II. ACTIVITES**

Système d'information et gestion documentaire

- Mettre en œuvre et administrer le système de gestion électronique des documents
- Organiser l'archivage physique et numérique des documents techniques et administratifs.
- Gérer l'exploitation, la conservation et la valorisation des archives du Bureau.
- Assurer la production, la reprographie, la diffusion interne et externe des documents.

Technologies de l'information et cybersécurité

- Assurer la conception, l'exploitation, la maintenance et la sécurité des applications informatiques utilisées par le Bureau.
- Gérer l'infrastructure informatique (serveurs, postes de travail, réseau, périphériques).
- Assurer la protection des données numériques et veiller au respect des exigences de confidentialité et d'intégrité des systèmes.
- Participer à la sélection, à l'approvisionnement et à la maintenance des équipements informatiques.

Suivi des audits et qualité documentaire

- Suivre la mise à jour des référentiels en ligne de l'OACI (USOAP-CMA) dans le domaine AIG.
- Participer à la mise en œuvre du système de management de la qualité (documentation, tableaux de bord, indicateurs).

Traduction et interprétariat

- Assurer la traduction des documents (français – anglais) et gérer les besoins en interprétariat lors des missions, réunions ou échanges institutionnels.



<b>III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE</b>			
	<b>Fréquence</b>		
	<i>Fréquent</i>	<i>Occasionnel</i>	<i>Non prévu</i>
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement			<b>X</b>
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)			<b>X</b>
Risques biologiques et infectieux			<b>X</b>
Risques mécaniques et électriques			<b>X</b>
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)			<b>X</b>
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité			<b>X</b>
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		<b>X</b>	
Travail d'équipe		<b>X</b>	
Mobilité et déplacement :		<b>X</b>	
Travail en extérieur		<b>X</b>	
Travail prolongé sur écran	<b>X</b>		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			<b>X</b>
Contraintes Psychologique (à préciser) :		<b>X</b>	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	<b>X</b>		
<b>IV. MOYENS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Techniques :</b>	PC portable, téléphone fixe et portable		
<b>Matériels :</b>	Véhicule		
<b>V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Formations prévues par le programme de formation de le BEA			
<b>VI. RELATIONS</b>			
<b>Relations hiérarchiques</b>			
Supérieur direct	Chef de département des relations publiques		
Personnel encadré	Personnel du bureau de l'information		
<b>Fonctionnelles</b>			
Internes	Chef de bureau de la communication, Chefs des bureaux du département administratif, juridique, financier et logistique; et Chefs des bureaux du département des investigations et des analyses		
Externes			

**19. CHEF DE BUREAU DE LA COMMUNICATION****I. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Qualification : Bac+5 en communication institutionnelle, journalisme, relations publiques ou équivalent.

Expérience :

- Minimum 5 ans d'expérience dans un service de communication publique ou d'entreprise ;
- Compétence en rédaction de contenus stratégiques, gestion de relations médias, gestion de crise et communication sensible ;
- Maîtrise des outils numériques, des réseaux sociaux, des supports audiovisuels et des techniques de valorisation institutionnelle.

**II. ACTIVITES**

Communication institutionnelle

- Élaborer et mettre en œuvre le plan de communication du Bureau (institutionnelle, stratégique et opérationnelle).
- Assurer la relation avec les médias (rédaction des communiqués, gestion des interviews, réponses presse).
- Organiser les interventions publiques et institutionnelles du Bureau, y compris la coordination des événements.

Communication de crise

- Mettre en place un dispositif réactif de communication en situation de crise (accident ou incident d'aviation).
- Assurer la coordination de la communication avec les parties externes (médias, familles, autorités) pendant une enquête sensible.
- Préparer les messages types, éléments de langage et canaux de diffusion à activer en cas d'événement grave.

Relations avec les tiers

- Coordonner les échanges avec les victimes, leurs proches et leurs avocats, en lien avec les équipes d'enquête.
- Assurer la diffusion des informations institutionnelles à destination du public, des partenaires nationaux et internationaux.

Supports de communication

- Rédiger et superviser la production des supports de communication (brochures, bulletins, affiches, vidéos).
- Gérer et animer le site web du Bureau ainsi que les canaux digitaux de communication.



- Assurer le contrôle qualité des contenus produits et veiller à leur diffusion conforme.

**III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

	Fréquence		
	Fréquent	Occasionnel	Non prévu
<b>Sécurité</b>			
Risques liés à l'environnement			X
Risques chimiques et radioactifs (utilisation de produits toxiques)			X
Risques biologiques et infectieux			X
Risques mécaniques et électriques			X
Risques sanitaires et professionnels (voyages, Alimentation, charge de travail et efforts physiques)			X
Autres (préciser) : Ports d'Équipements de Protection Individuelle (Préciser) : blouse, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité			X
<b>Conditions de travail</b>			
Poste isolé		X	
Travail d'équipe		X	
Mobilité et déplacement :		X	
Travail en extérieur		X	
Travail prolongé sur écran	X		
Contraintes posturales et physiques (à préciser) :			X
Contraintes Psychologique (à préciser) :		X	
Autres (à préciser) : grande disponibilité exigée, aptitude médicale requise, conditions environnementales particulières	X		

**IV. MOYENS MIS A DISPOSITION**

**Techniques :** PC portable, téléphone fixe et portable

**Matériels :** Véhicule

**V. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Formations prévues par le programme de formation de le BEA

**VI. RELATIONS****Relations hiérarchiques**

Supérieur direct : Chef de département des relations publiques

Personnel encadré : Personnel du bureau de la communication

**Fonctionnelles**

Internes : Chef de bureau du BEA

Externes :